RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Isère
Commune de **SAINT-MAXIMIN**

ATTESTATION D'AFFICHAGE

Vu la délibération 20220628-33 « Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants »

Je soussigné, Olivier ROZIAU, maire de Saint-Maximin, atteste que les délibérations suivantes ont fait l'objet d'un affichage dans le hall d'entrée (rez-de-chaussée) de la mairie :

– à compter du **8 juillet 2025** :

20250707-16	Convention 2025 de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages avec la Fondation 30 millions d'amis	Unanimité
20250707-17	Convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) - Département de l'Isère issus d'opérations réalisées sur le patrimoine des collectivités avec Territoire d'Énergie	Unanimité
20250707-18	Modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) : prescriptions de consultation du public	Unanimité
20250707-19	Modalités de recouvrement et de reversement de la taxe de séjour pour l'aire de camping-car communale de Saint-Maximin	Unanimité
20250707-20	Convention Fonds de concours à la commune de Saint-Maximin pour les travaux de peinture de la Tour d'Avalon (DSMT 24-587)	Unanimité
20250707-21	Règlement intérieur de l'aire de camping-car (place du Marais)	Unanimité
20250707-22	Règlement d'utilisation pour le prêt et la location de matériel communal	8 Pour & 2 Contre
20250707-23	Contrat avec ArtiStF productions pour le spectacle *Festival Mon Village Invite l'Humour*	Unanimité
20250707-24	Création des emplois saisonniers pour l'été 2025	Unanimité
20250707-25	Convention d'attribution de financement de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère (action « Inspiration culturelle, sortir de chez soi »)	Unanimité
20250707-26	Règlement intérieur du service Périscolaire	Unanimité
20250707-27	Tarifs du service Périscolaire à compter du 1er septembre 2025	Unanimité
20250707-28	Sollicitation du fonds de concours intercommunal au bénéfice des petites communes : renforcement de la structure de la voie communale 12 (partie de la route de la Vie Plaine)	Unanimité
20250707-29	Décision modificative n° 1	Unanimité

Fait à Saint-Maximin, le 8 juillet 2025.

Le maire,
Olivier ROZIAU.

MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN * 38 (Isère) *